



Édito

Dynamique démographique, enjeux sociaux et économiques, impacts du changement climatique sur la ressource, défi sanitaire... Autant de sujets qui forment les défis majeurs auxquels se confronte le précieux or bleu. Autant de thèmes qui obligent les citoyens, les professionnels, les agriculteurs et les pouvoirs publics à agir, à préparer demain et à engager bien souvent des corrections de trajectoire et des investissements majeurs pour que l'avenir ne soit pas synonyme de rivalités autour de cette ressource vitale mais se conjugue plutôt en un horizon de partage et de préservation de l'eau.

Comme nous l'avons expérimenté très concrètement lors de l'été 2022 par exemple, la communauté scientifique nous alerte et nous prévient qu'il existe un lien indissociable entre l'eau et les changements climatiques. **Ces changements ont des répercussions complexes sur l'eau dans le monde.** Qu'il s'agisse de l'imprévisibilité des précipitations, du rétrécissement des calottes glaciaires, de l'élévation du niveau de la mer, des inondations ou des sécheresses, la plupart des conséquences des changements climatiques sont liées à l'eau.

Les changements climatiques aggravent, en effet, à la fois la pénurie et les risques liés à la ressource (tels que les inondations et les sécheresses), car la hausse des températures perturbe le régime des précipitations et l'ensemble du cycle de l'eau. La fréquence des épisodes de fortes précipitations augmentera très probablement dans la plupart des régions au cours du XXI^e siècle, avec davantage d'inondations d'origine pluviale. Dans le même temps, la proportion de terres soumises à une sécheresse extrême à un moment donné devrait également connaître une hausse selon les scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

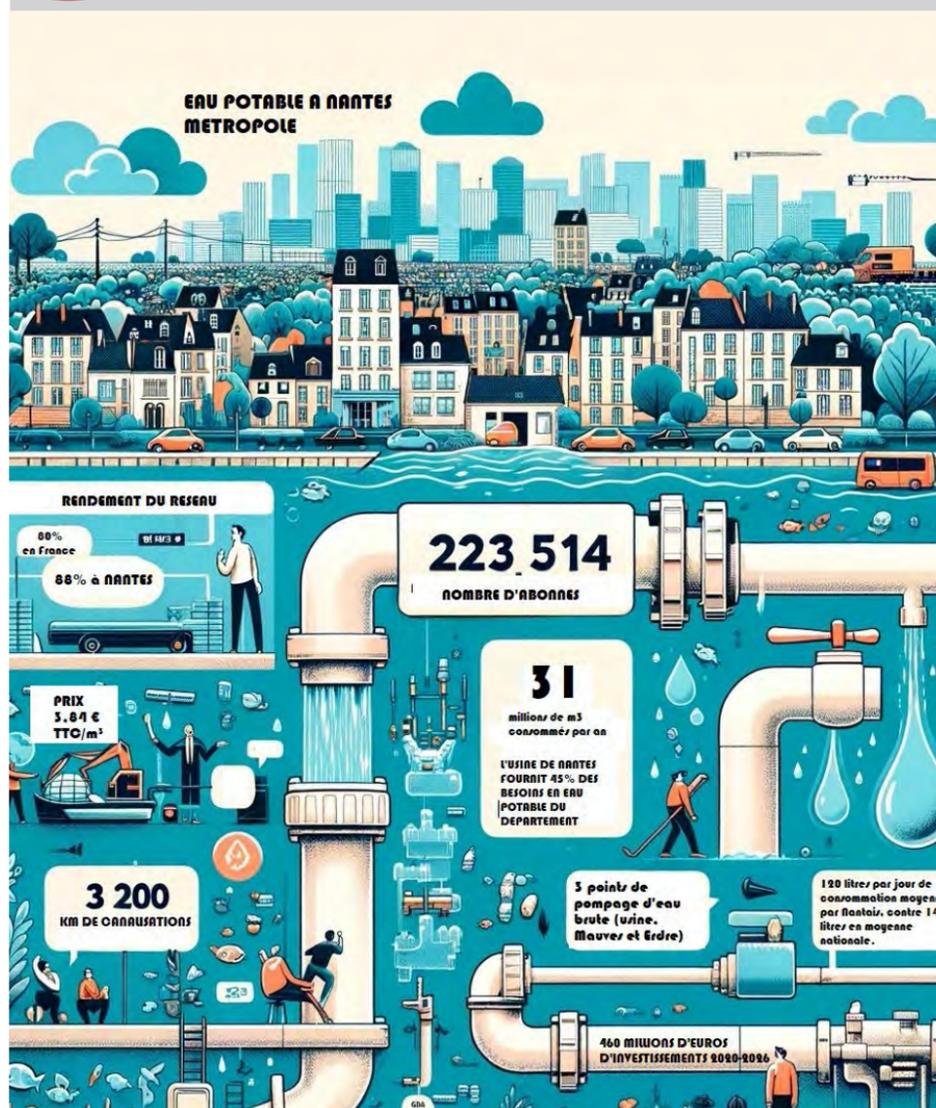
Dans un territoire d'eau comme la Loire-Atlantique, à l'interface entre fleuve et océan, forgé par des écosystèmes incroyables comme les estuaires et les marais, l'Homme a toujours réussi à conjuguer son développement et celui de la préservation de son territoire. C'est ce défi qui se poursuit alors que les pressions de toutes sortes se multiplient. Les communistes, les militants et élus, les salariés, les forces vives de notre département se mobilisent pour relever ensemble ces paris et préserver notre bien commun. **C'est tout le sens de ce dossier spécial : illustrer par quelques exemples concrets les actions mises en œuvre pour contribuer à atteindre ces objectifs.**



Robin SALECROIX
Vice-Président en charge
de la politique de l'eau
et de l'assainissement



Points de repère





Usine de l'eau

Un chantier pharaonique !

Aujourd'hui, l'usine de la Roche produit environ 120 millions de litres d'eau potable avec une capacité pouvant grimper jusqu'à 160 000 m³. Cette eau de qualité et conforme selon l'ensemble des paramètres sanitaires en vigueur est consommée par les habitants de l'agglomération nantaise mais aussi de l'ouest du département ou du sud-Loire. L'usine d'eau potable de Nantes Métropole couvre ainsi les besoins de 85% des habitants de la métropole et de 45 % des habitants de la Loire-Atlantique.

La Régie de l'eau de Nantes Métropole, aujourd'hui connue sous le sigle de la Direction de l'opérateur public d'eau potable (DOPEA), est le fruit d'une histoire ancienne et l'usine de potabilisation de l'eau, l'une des plus vieilles industries du territoire encore en activité. En effet, depuis sa construction au cours du 4e quart du 19e siècle, l'usine est en constante adaptation pour garantir le meilleur service d'eau à la ville.

Jusqu'au 19e siècle, les Nantais s'approvisionnaient en eau potable en la puisant dans des puits privés et publics de la ville, ou bien en l'achetant. En 1854, la Compagnie Générale des Eaux met en place rue d'Auvours un système de réservoirs d'eau. On y filtre partiellement l'eau puisée dans la Loire, quai de Richebourg.

Un service municipal des Eaux est créé quant à lui en 1895, la tenue de la Roche est achetée en 1896 et l'usine mise en fonctionnement en 1898. Entre 1900 et 1902, un nouveau réservoir d'une capacité de 20 000 m³ est construit quant à lui dans le quartier de la Contrie, sur la commune de Chantenay, aujourd'hui dans le quartier Dervallières-Zola (ces réservoirs

sont toujours actifs et offrent une autonomie d'une journée environ à notre ville et son agglomération).

En 2014, un grand chantier de rénovation et construction de l'usine située boulevard de Seattle a été engagé. L'objectif des travaux d'un coût total d'environ 90 millions d'euros est de moderniser l'outil de potabilisation et de production, l'adapter aux meilleurs techniques disponibles, renforcer sa redondance, donc la sécurité d'approvisionnement tout comme de bénéficier d'innovations complémentaires comme avec l'installation d'un réacteur à UV permettant de détruire les micro organismes.

La première étape de ce chantier titanesque, qui se déroulait pendant que l'infrastructure était toujours en exploitation, s'est terminée en 2016 et consistait à boucher l'ancien canal et remplacer les trois bassins de décantation par un seul bloc composé de quatre filtres. Un nouveau bâtiment d'exploitation a aussi été construit où prend place la nouvelle salle de commandes.

La deuxième étape, désormais achevée, a consisté en la réalisation d'un nouveau bâtiment de pompage de l'eau traitée. Un autre structure a remplacé également les filtres à sables actuel. Enfin, la dernière étape consistera à aménager la surface du site pour un meilleur accès piétonnier. **Un investissement majeur qui signe une nouvelle page de la belle histoire de l'eau publique métropolitaine et qui sera inauguré avant l'été 2024 !**

Investir pour préparer l'avenir

460 millions d'euros d'investissement

Avec 2,3°C au-dessus des normales de la période 1991-2020, l'été 2022 est le deuxième été le plus chaud en France métropolitaine depuis 1900. À Nantes, le thermostat a atteint 42°C le 18 juillet 2022. Ces températures extrêmes et cette sécheresse inédite pourraient devenir la norme en 2050 et obligent les pouvoirs publics à agir.

À l'échelle de Nantes Métropole, la majorité de gauche et le vice-président communiste en charge de l'eau et de l'assainissement ont décidé d'opérer des inflexions majeures pour répondre aux défis qu'ils soient climatiques, démographiques ou sociaux.

Dès l'entame du mandat en 2020-2021 a ainsi été décidé d'engager un ambitieux programme d'investissement dans le domaine, atteignant les 460 millions d'euros, à comparer aux 200 millions fléchés sur le mandat précédent. Ces crédits nouveaux permettent de poursuivre des opérations d'ampleur, comme la modernisation de l'usine de l'eau (90 millions d'euros), mais aussi d'accélérer le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement à l'échelle des 24 communes.

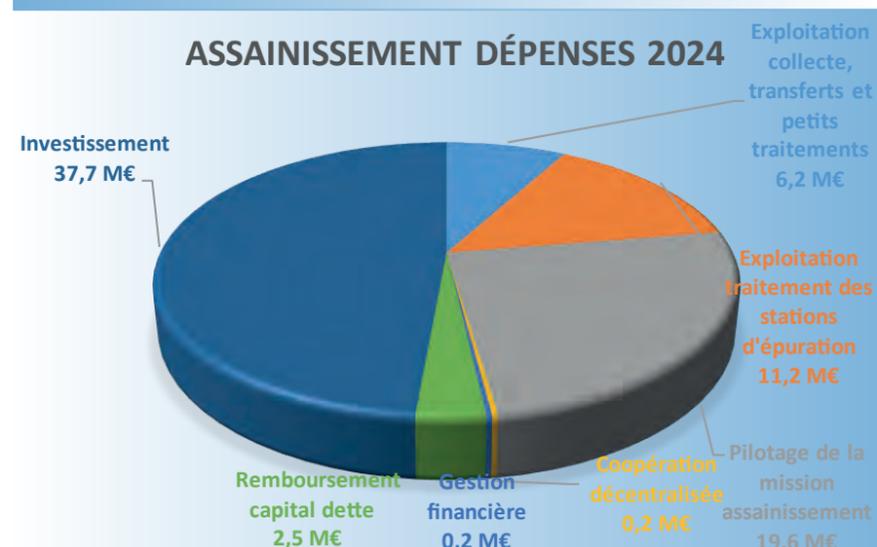
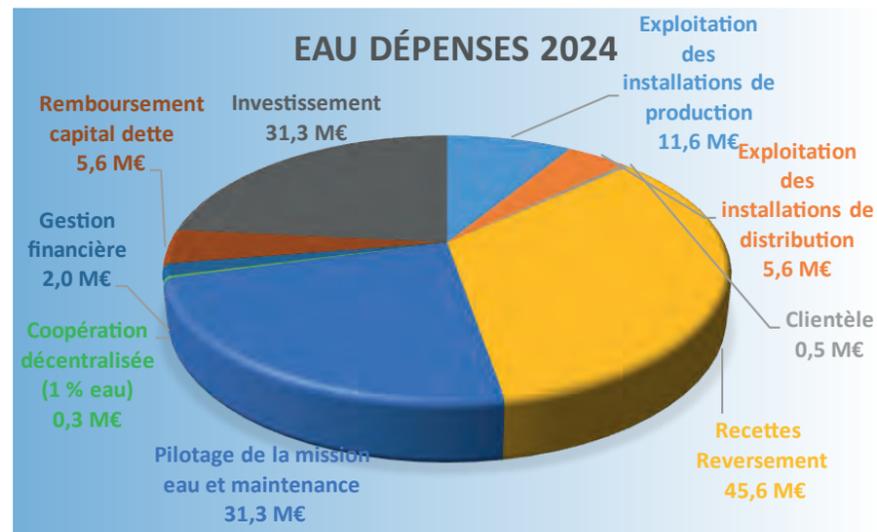
Aujourd'hui, un litre d'eau potable sur cinq est perdu dans la nature pour cause de fuites sur le réseau à l'échelle du pays, soit l'équivalent de plus de 255 000 piscines olympiques par an ! Et pour cause, avec le taux moyen de renouvellement actuel des ré-

seaux d'eau potable (0,58 %), il faudrait 172 ans pour le renouveler entièrement à ce rythme, alors que la durée de vie théorique d'une canalisation est comprise entre 50 et 80 ans.

De même, il faudrait 233 ans pour renouveler le réseau d'assainissement collectif (0,43 %). **Il est donc primordial que les pouvoirs publics se saisissent de cette problématique, car aujourd'hui moins de 50 % des réseaux ont été étudiés en vue de l'établissement d'un programme de renouvellement.** À Nantes Métropole, grâce à ce dynamique programme d'investissement, le rendement du réseau est sensiblement au-dessus de la moyenne à environ 88 % et chaque pourcentage gagné ce sont des milliers de litres économisés.

Ces montants dédiés aux investissements permettront également d'engager des opérations majeures comme la réhabilitation, extension d'ouvrages comme les stations d'épuration, postes de refoulement, de créer de nouveaux bassins de stockage des eaux usées et ainsi de mieux protéger nos milieux.

En plus d'avoir la vertu de contribuer à améliorer et fiabiliser notre service public, ces investissements confortent aussi la dynamique économique du territoire grâce à de l'emploi local et non délocalisable. **Une politique ambitieuse qui devrait inspirer quelques chantres nationaux de l'austérité et du repli !**



Répondre aux besoins et protéger la ressource

Un double objectif ambitieux



tion des tarifs de l'eau. La tarification de l'eau est basée sur une part fixe (abonnement) et une part variable (consommation). Selon la composition des ménages, la part fixe peut représenter une grande partie de la facture d'eau.

Depuis le 1er janvier 2023 l'abonnement diminue de 39 % pour les catégories de compteurs d'eau 1 et 2, soit pour plus de 99 % des compteurs, correspondant majoritairement à ceux des particuliers en habitat individuel ou collectif, le prix au m³ pour tous les consommateurs augmentant autour de 24 %. Cela a donné l'effet concret que pour 80 % des abonnés de la métropole, la facture d'eau a connu en 2023 une baisse ou une hausse inférieure à l'inflation tout en maintenant une facture de référence de 120 m³ inférieure aux autres collectivités de plus de 100 000 habitants.

Protéger les budgets des ménages et mieux corréler le prix payé avec la consommation ont formé la boussole de cette réforme permettant de prolonger ainsi une tarification juste et équitable pour tous.

Une politique publique de l'eau pour être vertueuse doit s'atteler à activer l'ensemble des leviers à sa disposition pour satisfaire au double objectif de réponse aux besoins des populations et de protection de la ressource. **C'est dans cette perspective qu'à Nantes Métropole a été enclenchée une succession de chantiers variés pour répondre à cette double orientation.**

C'est ainsi qu'afin d'atteindre un bon état écologique des cours d'eau du territoire, Nantes Métropole va investir 5,2 millions par an sur la période 2024-2033.

Il reste en effet du travail : 55 % des cours d'eau français ne sont pas en bon état écologique. « **Pour le bassin Loire-Bretagne, 61 % des cours d'eau doivent atteindre le bon état en 2027, rappelle Sylvain Chauvigné, chargé d'opérations milieux aquatiques à Nantes Métropole. On est à 1 % en Loire-Atlantique, 11 % en région Pays de la Loire.** »

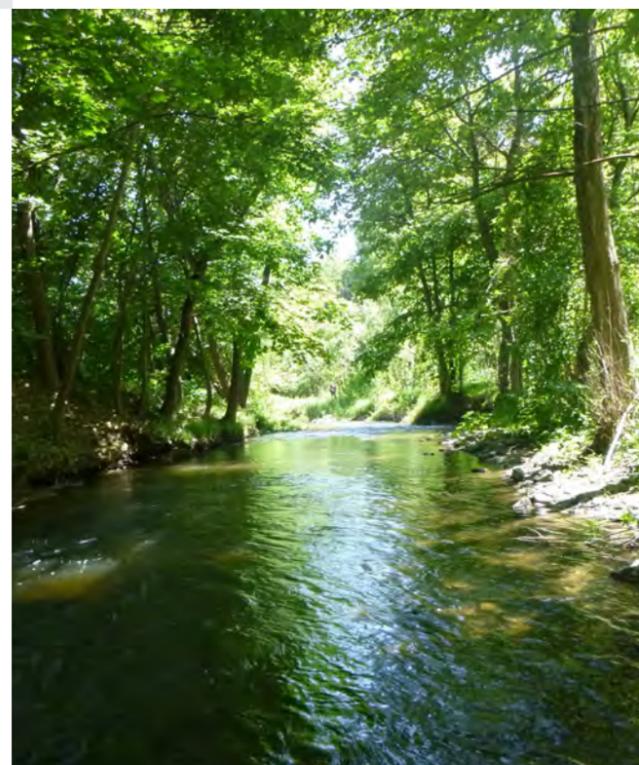
Les cours d'eau présents sur le territoire de la métropole ne font pas exception. Un schéma directeur a donc été élaboré pour travailler sur l'entretien de la végétation des rives, le rétablissement de continuités écologiques ou encore

le contrôle d'espèces végétales invasives. Dans ce cadre, les travaux menés sur les bassins versants du Cens, du Gesvres, du Charbonneau, des Marais Nord-Loire et de la grande vallée de Bouguenais vont se poursuivre. Une stratégie établie en lien avec l'Agence de l'eau, la Région Pays de la Loire et le Département de Loire-Atlantique.

Répondre aux besoins et protéger la ressource, c'est aussi s'atteler au financement de ces politiques publiques à travers notamment la facture d'eau réglée par chacune et chacun. Nantes Métropole garantit l'accessibilité à l'eau pour tous avec un tarif unique appliqué dans les 24 communes de l'agglomération, réforme opérée à l'époque par Raymond Lannuzel, vice-président communaliste.

La tarification sociale permet, quant à elle, aux foyers de ne pas consacrer plus de 3 % de leurs revenus à la facture d'eau grâce à un partenariat novateur avec la CAF, permis grâce à l'engagement sans failles lors du mandat 2014-2020 de Mireille Pernot, vice-présidente communiste également.

Dans la droite ligne de ces réformes de progrès, le conseil métropolitain a délibéré le 16 décembre 2022 sur l'évolu-



Interview d'Eliau Launais

Chef d'équipe à la régie de l'eau de Nantes Métropole et délégué syndical CGT



L'eau est une ressource précieuse, la gestion en régie publique d'une grande partie de l'eau potable à Nantes Métropole répond-elle aux besoins du territoire ?

Je suis favorable à une régie sur l'ensemble du territoire de Nantes Métropole*. Une régie répond aux besoins des usagers et assure l'entretien du réseau sur le long terme. Contrairement à un modèle basé sur des contrats privés, souvent orientés vers le profit à court terme, une régie publique privilégie la qualité et la durabilité du service.

Face aux dérèglements climatiques, quels sont les grands sujets qui vont être posés au service de l'eau dans les prochaines années ?

La Loire, en tant que principale ressource d'eau, est cruciale pour notre région. Cependant, plusieurs défis doivent être relevés, notamment la sécheresse, la qualité de l'eau et

le bouchon vaseux**. De plus, les intempéries hivernales peuvent poser des problèmes logistiques importants. Le transport des produits chimiques nécessaires au traitement de l'eau potable est primordial.

Comment qualifier les conditions de travail dans le service et quelles sont les revendications des agents ?

Les conditions de travail dans nos services sont de plus en plus difficiles. Le sous-effectif est un problème majeur, tant au niveau administratif qu'au niveau maintenance et distribution.

La difficulté de recrutement est en partie liée au point d'indice trop bas et au régime indemnitaire insuffisant. Ces facteurs entraînent une insatisfaction généralisée concernant les salaires dans nos services publics.

* Aujourd'hui, la régie répond à 65 % des besoins de la population et l'usine de la Roche est en exploitation 100 % publique.

** Le bouchon vaseux est un phénomène naturel résultant de la rencontre entre l'eau douce et salée augmentant la turbidité de l'eau. Ce fameux bouchon a tendance à remonter vers l'amont plus les débits du fleuve se réduisent, notamment en période estivale.



Assainissement

Accompagner l'évolution de la ville
et réduire notre empreinte écologique

L'assainissement, politique publique bien souvent ignorée, a pour rôle de collecter les eaux usées, de les purifier des polluants qu'elles contiennent, puis de rejeter l'eau traitée dans le milieu naturel. Le traitement des eaux usées génère des boues qui sont ensuite valorisées ou éliminées (à Nantes Métropole, l'ensemble de ces boues est aujourd'hui utilisé en épandage et demain en valorisation thermique pour tout ou partie). On distingue deux grands types d'assainissement : l'assainissement collectif (réseau de collecte et station de traitement des eaux usées) et l'assainissement non collectif (ou individuel ou autonome).



Le choix entre ces deux options est déterminé par la commune ou l'intercommunalité et dépend de facteurs tels que la densité de l'habitat, la topographie des lieux et les coûts associés. Les eaux pluviales quant à elles peuvent soit rejoindre le réseau d'assainissement comme c'est le cas dans le centre historique de Nantes, soit être gérées séparément avant d'être rejetées dans le milieu récepteur.

Nantes Métropole a décidé d'opérer une accélération majeure dans le cadre de cette politique publique pour permettre à la fois de fiabiliser son service public, amortir la dynamique démographique, accompagner le développement urbain de son agglomération et réduire son impact sur les milieux naturels. C'est le sens des 800 millions d'euros supplémentaires qui seront soumis à l'arbitrage de l'assemblée délibérante avant l'été 2024. Ajoutés aux crédits déjà alloués, c'est plus d'un milliard d'euros qui viendront ainsi soutenir des opérations variées.



Création de nouveaux ouvrages comme la station d'épuration de l'est de l'agglomération, des réhabilitations, extension et modernisation de stations existantes, de postes de refoulement, de nouvelles réalisations de bassin de stockage restitution, de renouvellement renforcé des réseaux et des branchements, sont autant d'illustrations concrètes qui seront permises par ces crédits nouveaux.

Signe d'une ambition sans cesse renforcée pour cette politique publique, ce sont bien les habitants en premier lieu qui en bénéficieront, la capacité à urbaniser et à densifier qui sera garantie et le milieu récepteur qui sera encore davantage épargné par les éventuels rejets, notamment par temps de pluie intense, phénomènes amenés à se répéter plus régulièrement avec les impacts du changement climatique comme nous l'évoquons ailleurs dans ce dossier. Satisfaire les besoins, accompagner les évolutions de la ville, accélérer la transition écologique de nos territoires, voilà autant d'ambitions qui se retrouveront déclinées dans ce cap qui engagera le territoire dans le temps long.

L'eau et les communistes

Paul LE GUILLOUX

Adjoint au maire de Nantes, en charge des travaux, de l'eau et de l'assainissement de 1977 à 1983

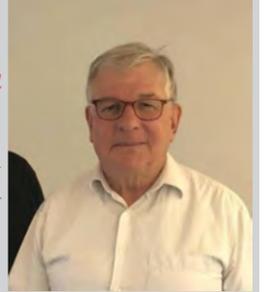


Docteur en économie, il a longtemps enseigné à l'Université de Nantes au sein de la faculté de sciences économiques dont il fut le doyen.

Joël BUSSON

Adjoint au maire de Nantes en charge de l'eau et de l'assainissement de 1989 à 1995

Métallo avant d'être permanent de la Fédération du Parti communiste puis de travailler aux Assedic, il a été élu à la Ville de Nantes dès 1977.



Raymond LANNUZEL

Adjoint au maire de Nantes à l'eau et l'assainissement de 1995 à 2001 puis vice-président de Nantes Métropole en charge de l'eau de 2001 à 2014.

Syndicaliste à la Société Générale, il a assuré la transition de la gestion de l'eau à la création de la communauté urbaine.



Mireille PERNOT

Vice-présidente de Nantes Métropole chargée de l'eau et de l'assainissement de 2014 à 2020

Élue rezéenne venue des Bouches-du-Rhône où elle fut conseillère régionale chargée du tourisme, c'est elle qui mettra en place le 3 % à l'eau.



Robin SALECROIX

Vice-président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement depuis 2020

L'élus nantais a repris la tâche de ses prédécesseurs avec pour ambition de moderniser et garantir ce service public indispensable à des tarifs accessibles à tous.



L'eau pour tous

C'est quoi le 3 % à l'eau ?



Si préserver la ressource est d'une importance capitale, garantir l'accès à l'eau pour tous l'est tout autant. Dans ce but, la métropole nantaise a été la première à adopter une tarification solidaire de l'eau qui prend pleinement en compte les besoins et les revenus de chacun. Un dispositif simple et efficace, que d'autres collectivités commencent à adopter.

Ainsi, tous les habitants de la métropole ont la garantie d'avoir accès à l'eau, un dispositif que l'on aimerait voir décliner à d'autres ressources comme l'énergie ou l'habitat.

Ce dispositif s'adresse aux ménages dont la charge d'eau, calculée à partir d'une consommation raisonnée de 30 m³/an/personne et représentant plus de 3 % des revenus du foyer. Cela permettra aux familles les plus modestes, aux jeunes, aux retraités et aux précaires de satisfaire vraiment leurs besoins élémentaires en eau, soit concernant quelques 15 000 bénéficiaires.

Si ce dispositif a pu être automatique grâce au concours de la Caisse d'Allocation Familiale Loire-Atlantique, les ménages non affiliés peuvent également demander à entrer dans le dispositif de tarification solidaire de l'eau.

« Nouvelles de Loire-Atlantique »

Directeur de la Publication : Pierre DAGUET
Commission paritaire : N°0325 P 11519
Imprimerie : IMPRAM Lannion
Composition : Clément CHEBANIER
Responsable de la rédaction : Pierre DAGUET
NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00
E-mail : redac.nla@orange.fr

Ce dossier des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de Pedro MAIA, Robin SALECROIX, Raymond LANNUZEL et Michel RICA
Illustrations libres de droit et peuvent être générées par IA
Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel
Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées
Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne

